

AFFAIRE NON PLAIDEE PAR MON AVOCAT AYANT BENEFICIE AIDE JURIDICTIONNELLE

Par **ladodolela**, le **16/03/2019** à **08:32**

MON AVOCAT A BENEFICIE DE L AIDE JURIDICTIONNELLE MAIS IL N A PAS PLAIDE
AU TRIBUNAL D INSTANCE

LE JUGE A ORDONNE ALORS MON EXPULSION DE MON LOGEMENT CAR MON
BAIILEUR VEUT M EXPULSER SUR PLAINTES DE MES VOISINS QUI ME DISCRIMINENT
EN RAISON DE MON HANDICAP

J AI FAIT APPEL A LA DECISION DU JUGE AVEC L AIDE D UN AUTRE AVOCAT

QUE DOIS JE FAIRE SI LE JUGE DE LA COUR D APPEL CONFIRME LA DECISION DU
JUGE DU TRIBUNZL D INSTANCE

i

Par **ladodolela**, le **16/03/2019** à **11:03**

bonjour vous ne repondez toujours pas a la question posee

Par **jodelariege**, le **16/03/2019** à **12:24**

bonjour ; vous etes ici sur un forum de conseils et d'aide juridique gratuit,

ce sont des etres humains et bénévoles (voir définition de "bénévole") qui répondent aux
questions d'autres etres humains qui ,par respect ,n'oublent pas de dire "bonjour" et "merci
d'avance" aux bénévoles qui vont prendre de leur temps pour répondre.....

vous pouvez poser votre question à votre 2° avocat qui est au courant de votre affaire.